

LA GRANGE AUX LEGUMES
Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
CONTRAT D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Pain Saison 7

Adhérents de l'association
LA GRANGE AUX LEGUMES
Amap d'Aulnay sous Bois
93600 Aulnay sous Bois

et

Boulangier
Hervé Quéra
57, rue des Landrons
60650 ESPAUBOURG

Nom:.....Prénoms:.....

Adresse:.....

Tél. fixe : Tél. mobile :

E-mail :.....

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis ci-après.

Engagements de l'adhérent:

- Ouvrir un compte solidaire au début de la saison. Chèque remis, en début de saison, à l'association qui les transmettra au boulanger. Puis versements supplémentaires si besoin.
- Venir chercher sa commande sur le lieu de distribution aux jours et à heure fixés. En cas d'empêchement, retard, vacances, le pain commandé peut être remis à une tierce personne désignée par l'adhérent et dont le nom est communiqué au responsable de la distribution. Les pains non pris pourront être remis à une association caritative.
- Trouver un remplaçant si pour des raisons exceptionnelles il devait se désister de son engagement : aucun remboursement ne sera effectué.
- S'inscrire sur le planning des permanences dès le début de la saison. Les adhérents inscrits pour la distribution aident à disposer les denrées, accueillent les participants, gèrent la feuille de distribution, et assurent le rangement et le nettoyage.
- Participer à l'assemblée générale annuelle ou donner procuration.
- Hervé vous offre un sac à pain : ne l'oubliez pas !

Engagements du producteur partenaire :

- Fabriquer avec des produits issus de l'agriculture biologique,
- Produire une diversité de pains,
- Livrer les produits au jour et heure sur le lieu dit une fois par semaine.
- Pratiquer la transparence sur ses prix.
- Prévenir l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité
- Être disposé à expliquer le travail de la boulangerie aux adhérents de l'Amap.
- Prendre en compte les remarques et les besoins des adhérents de l'Amap.

Distribution du pain

Elle se fait en même temps que la distribution des légumes.

Je m'engage pour la somme de à mettre sur mon compte solidaire.
Je pourrai ensuite continuer à alimenter mon compte solidaire au cours de la saison

Chèque à l'ordre du *Fournil du Taillis*

Montant	Banque	N° chèque

Fait à Aulnay-sous-Bois le.....

Signatures : Adhérent

Producteur (Hervé Quéra)

Présidente de l'AMAP